Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : [illegible]

PUBLICITÉ : Annonces [illegible] la ligne. 0,50 — Réclames [illegible] 0,75 — Faits-Divers [illegible] 1,00 — Locale [illegible] 2,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES HUMBERT

Romain sur la sellette

M. Leydet a interrogé, hier, Romain Daurignac, jusqu'à 7 heures du soir.

Il a été confronté avec les employés qui délivraient les lettres adressées à Crawford poste restante à Paris, et le cocher qui conduisait au bureau de poste le pseudo Crawford.

Employés et cocher avaient, en regardant la photographie de Romain, affirmé que c'était celui-ci qui retirait les lettres adressées à Crawford, ils n'ont pas été moins catégoriques hier.

Romain a persisté dans son système de défense, il dit que les témoins se trompent et qu'il est victime d'une ressemblance.

Aucun autre membre de la famille n'a été interrogé. Thérèse Humbert ne sera amenée dans le cabinet du juge que jeudi.

Le dénonciateur

Madrid. — L'Académie de Madrid a décidé d'expulser de son sein M. Cotarello, le dénonciateur des Humbert.

LES INSURGÉS DE MARGUERITTE

Montpellier. — Toute l'audience de l'après-midi a été remplie par des auditions de témoins qui établissent la culpabilité des accusés; ceux-ci continuent à protester de leur innocence.

M. LEYDS

Bruxelles. — M. Leyds a quitté définitivement Bruxelles hier, pour Utrecht.

MORT DE M. SAGASTA

Madrid. — M. Sagasta est mort hier soir.

Inondations dans le Borinage

Mons, 5 janvier. — Les ondées de ces jours derniers et surtout la pluie torrentielle de cette nuit ont causé des inondations en maints endroits.

Dans le canton de Dour, les eaux de la rivière la Honnelle ont grossi démesurément; à Quiévrain, à Boisin, à Angreau, elles menacent de sortir de leur lit.

On craint de voir se renouveler les désastres d'il y a cinq ans, alors que toute la contrée fut ravagée par une inondation.

Ce fut surtout le village d'Angre qui eut le plus à souffrir.

Mais depuis lors divers travaux ont été effectués pour éviter une nouvelle catastrophe.

Il n'empêche qu'en ce moment les eaux commencent à recouvrir le nouveau pont jeté à Angre sur la Honnelle. Les habitants riverains sauvent leurs meubles et les fabriques de chicorée font transporter leurs marchandises en lieu sûr.

AU MAROC

Rome. — Il paraît décidé que si toutes les grandes puissances envoient une escadre dans les eaux marocaines, l'Italie suivra cet exemple et fera acte de présence en envoyant elle aussi une division navale.

Au ministère de la marine on a donné ordre de ne pas accorder de longs congés aux officiers.

VENEZUELA

Berlin. — D'après une dépêche du commodore Scheuer, commandant la flotte allemande au Venezuela, celle-ci aurait saisi le 3 janvier, 15 grands voiliers venezuéliens du port de Puerte-Cabello. Les navires captures ont été remorqués à Losroques par un croiseur allemand et une canonnière venezuélienne. Aucun autre incident nouveau ne s'est produit à Puerto.

Propos du lendemain

Il est toujours intéressant de voir, au lendemain des élections, comment les journaux apprécient les résultats à leur point de vue politique.

Nous avons dit hier nos impressions. Elles n'ont pas changé dans les 24 heures.

Voyons celles des autres.

La *Dépêche* insiste sur la déconvenue du monde officiel qui comptait pour M. Potié sur un succès d'emblée au premier tour. Il est de fait qu'à l'annonce du ballottage les mines préfectorales se sont terriblement allongées.

Et notre confrère ajoute :

Pour que le candidat républicain libéral ait pu, en quelques jours, sans démarches et presque sans organisation, gagner des voix sur la précédente élection, il faut qu'il y ait eu dans l'opinion publique un courant particulièrement caractérisé.

Et cette situation apparaît d'autant plus évidente que certains des chefs du parti progressiste dans le département du Nord, — non pas tous, il faut le dire hautement, mais les plus en vue, — n'ont point compris le devoir impérieux qui s'imposait à eux de ne pas faire défaut aux électeurs qui attendaient d'eux une direction et un candidat. Obéissant à nous ne savons quelles préoccupations, non seulement ils se sont réfugiés dans une abstention équivoque, mais ils ont découragé ceux qui voulaient faire quelque chose, et on les a vus ou bien se désintéresser de l'élection dans des termes qui laissaient transpercer leurs secrètes pensées ou même faire campagne ouverte en faveur de M. Potié.

Conclusion : une lutte bien engagée eut pu aboutir au triomphe pour les antiministériels.

Cela est si vrai que si au lieu d'avoir devant lui un adversaire *agricolisé* à l'excès, M. Scrive avait eu, par exemple, M. Debierre représentant uniquement la politique ministérielle sans complication d'intérêts matériels, il l'eût emporté.

Mais avec cet art infini qu'ils ont pour créer les situations complexes, les bloquards ont su faire bénéficier leur candidat des mécontentements et des alarmes suscités par leur propre politique.

C'est le comble de la roublardise.

***

L'*Echo* est tout gêné, naturellement. Lui qui veut chanter victoire à tout coup, selon une antique et plaisante coutume, ne le peut décemment faire cette fois.

Il veut espérer que M. Potié, qui « s'est prudemment cantonné sur le terrain économique », voudra s'en souvenir. Et il ajoute :

La politique du ministère actuel est condamnée, il ne doit pas l'ignorer, car ses amis du Parlement, bien places pour la connaître et qui l'ont approuvée jusqu'ici la mort dans l'âme, n'auront pas manqué de lui dire qu'elle était sans lendemain.

Le pays en a assez de cet anticléricalisme à jet continu qui menace de déchaîner d'interminables divisions et de prolonger un malaise dont il a déjà eu tant à souffrir.

Nos laborieuses populations demandent qu'on en revienne enfin à la pratique loyale de cette politique large et fraternelle que préconisait Gambetta, et qui seule peut assurer, avec la paix intérieure, la prospérité matérielle de la France, et la grandeur morale de ses institutions.

Mais alors, vénérable gazette, comment l'expérience de vos 80 ans ne vous a-t-elle pas dit que vous deviez combattre la candidature d'un homme qui ne se cantonnait pas seulement dans les intérêts économiques mais se recommandait du *Bloc* dont la politique vous paraît condamnée à si juste titre.

Mystère et... opportunisme.

***

Le *Progrès* triomphe mais modérément.

Il a été tellement secoué, le pauvre, durant la bataille électorale. Il verse hypocritement du baume sur les blessures de son ami Debierre, jette quelques pierres dans le jardin du *Réveil*, et sonne le ralliement en face du péril clérical — naturellement :

La caractéristique générale de l'élection c'est le peu de changement qui s'est produit, depuis les dernières élections sénatoriales, dans les forces des divers partis. En six ans, comme on peut s'en convaincre par les chiffres de 1897, que nous reproduisons, chacun a conservé ses positions, sans gain et sans perte appréciable.

Et cela doit appeler l'attention des républicains sur ce parti clérical, que certains sont trop volontiers portés à négliger et qui reste toujours dangereux et menaçant.

C'est lui, nous ne devrions jamais l'oublier, qui est le véritable ennemi. C'est contre lui que nous devrions diriger nos efforts, au lieu de nous laisser aller à des discordes qui nous affaiblissent et nous exposent à sa redoutable offensive.

Et dire que ce vieux refrain archi-usé et archi-bête suffit invariablement, depuis 20 ans, pour faire faire la *trêve du diable* aux sectes révolutionnaires toujours prêtes à se dévorer entre elles !

***

Le *Réveil*, lui, commence par un chant lyrique et célèbre pour toute la France la victoire prétendue du *Bloc*.

Cette joie bruyante, comparable à celle du peureux qui traverse un bois le soir, lui donne une contenance et fera plaisir aux Juifs millionnaires de Paris qui sont ses gros administrateurs et dont il s'obtine à ne vouloir pas publier les noms.

Après ce couplet, il se recueille pour compter ses os. Il en manque : 86 voix à son candidat contre 104 au frère ennemi Delory, et plus de 2.200 aux autres concurrents ! Peste !

Il y a longtemps que la feuille juive n'a pas été dans une telle déche.

Pour se consoler, elle donne du « socialiste » à M. Debierre, dont *Progrès* et *Réveil* se disputent comiquement les bonnes grâces, et totalise les voix « socialistes » ainsi recueillies : 449 suffrages !

Oui, mais puritain de l'orthodoxie jacobine, si ces 449 votants sont vôtres, il demeure que plus de 300 d'entre eux se sont rencontrés avec les exécrables progressistes pour voter en faveur de M. Potié au second tour.

Les voix des progressistes et celles de la *Sociale* chantant à l'unisson : voilà l'immorale morale de cette élection.

Et dire que les progressistes sont allés à M. Potié par haine du socialisme ! Comme la haine est aveugle, tout de même !

***

Dernière conclusion :

En mai, dans un an, nous aurons des élections municipales. Ce sont les élections municipales qui font celles des sénateurs.

Préparons-nous y donc, et, pour commencer, vérifions les listes électorales.

La période des vérifications et inscriptions est ouverte. Mettons-nous résolument à cette besogne obscure — la plus nécessaire de toutes.

Que peuvent les plus brillantes campagnes électorales, si le scrutin est faussé à l'avance par des listes électorales truquées ?

C.

CONFÉRENCE BRUNETIÈRE

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que les Unions de la Paix sociale du Nord tiendraient le dimanche 18 janvier prochain, à 3 heures, une séance solennelle à l'Hippodrome de Lille, avec le concours de M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie Française. L'éminent académicien prononcera un important discours sur les *Droits de l'Enfant et la Liberté d'enseignement*.

L'entrée de l'Hippodrome sera accessible à toute personne disposant d'une carte spéciale que l'on peut se procurer à l'Office Central des œuvres sociales et charitables, rue de l'Hôpital-Militaire, 106, à *Lille*; rue du Vieil-Abreuvoir, 32, à *Roubaix*; et rue Verte-Feuille, 8, à *Tourcoing*.

Des places pourront être retenues, moyennant le versement de *un franc* par place, en s'adressant à l'Office Central. A l'issue de la conférence de M. Brunetière, et sous sa présidence, un banquet aura lieu à 7 heures à l'Hôtel de l'Europe à Lille.

Le prix de la souscription est fixé à 10 fr.

Prière de répondre avant le 10 janvier, au siège de l'Office Central, à Lille, à Roubaix ou à Tourcoing.

GAZETTE du NORD

— On nous annonce la mort de **M. Ferdinand Ducoulombier**, imprimeur à Tourcoing, pieusement décédé le 29 décembre dernier, dans sa 65e année.

Le regretté défunt était le frère de M. Victor Ducoulombier, imprimeur à Lille à qui nous offrons ainsi qu'à son honorable famille nos compliments de sincères condoléances.

Nous recommandons le défunt au pieux souvenir de nos lecteurs.

PETIT CALENDRIER

Mardi 6. — **L'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** — Ador. : Berlaimont ; Bousbecque, ador. noct.

Soleil : lever 7 h. 55, coucher 4 h. 16. — Lune : lever : 11 h. 44 m., coucher, 0 h. 29 m.

Mercredi 7. — **De l'Octave.** — Ador. : Lille Franciscaines ; Bérelles.

Soleil, lever 7 h. 55, coucher 4 h. 17. — Lune, lever 00 h. 00 m., coucher 1 h. 39 m.

LES TEMPÉRATURES DU 5 JANVIER à Lille

Minimum nuit, abrité	5°0
— — découvert	4°6
Surface du sol, 8 h. du matin	10°0
A 1 mètre de profondeur	5°2
De l'air à l'ombre	12°6
Maximum jour, à l'ombre	13°0
— — au soleil	13°8

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Les Rues de Roubaix

La rue Cuvelle, longue de 160 mètres, large de 12 mètres, est située entre la rue de la Fosse-aux-Chênes, et la rue Chapelle-Carette.

Elle appartient au canton Nord, dépend de la paroisse Notre-Dame et du commissariat de police de la rue Saint-Vincent de Paul.

Elle comptait, en 1896, 29 habitants et, en 1901, 45 avec 6 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue Archimède.

***

C'est l'ancienne ruelle Wibaux dont le conseil municipal disait en 1881, que son élargissement « était si nécessaire que le projet revenait périodiquement devant le Conseil. Mais les prétentions des propriétaires étaient telles que l'assemblée communale avait toujours recULÉ devant le sacrifice demandé supérieur à l'utilité publique ».

Cependant, en 1890, le Conseil prenait option sur un terrain que venait d'acheter dans cette ruelle M. V. Despature, et situé à l'angle de la Chapelle-Carette, dans le but de l'élargir.

En 1891, il est question de nouveau du « sacrifice » que la ville devrait s'imposer pour élargir la ruelle et un rapport est voté tendant à l'acquisition d'un immeuble appartenant à la famille Réquillart-Serépel.

Au mois de juin de la même année, une entente aboutit entre la ville et la société commerciale D. Wibaux-Florin qui consentait à payer une indemnité de 20.000 fr. plus la somme de 3.488 fr. 71 comme redevance attribuée à M. V. Despature pour cession de sa parcelle de terrain.

M. Jean Réquillart au nom de la famille Réquillart-Scrive s'engageait à céder la propriété sise à l'angle de la rue de la Fosse-aux-Chênes, moyennant une somme de 188.648 francs.

Cet immeuble ayant été en partie incendié, le prix en est ramené à 167.027 fr. 50 par délibération du Conseil du mois de février 1892.

***

Au mois de juin 1892, M. D. Wibaux-Florin se basant sur différentes considérations qu'il fait valoir, demande au Conseil de donner officiellement à la rue Cuvelle, le nom de rue Wibaux qui lui était généralement attribuée.

Le Conseil refuse dans sa séance du 5 août suivant.

Le Conseil approuve enfin, au mois d'août 1893, le projet de mise en état de viabilité de la ruelle, et vote une somme de 24.700 francs nécessaires pour les travaux dont la réception définitive eut lieu en 1895.

JEHAN DES VIGNES.

LE NOUVEL HOPITAL

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Voici les **souscriptions** recueillies le 5 janvier 1903 et communiquées par la **Mairie** :

Personnel de la maison Thérin et Cie, 79 fr. 50 ; Personnel de la maison César et Joseph Pollet, 171 fr. 85 ; Mlle Graziella, 500 fr. ; MM. Février et Cie, tailleurs, 24, Grande Rue, 200 fr. ; Selliez Auguste, 300 fr. ; Weil Samuel, négociant, 66, rue Nain, 100 fr. ; Hubert Alphonse, commandant des pompiers, 2 fr. ; Lepercq Théodore, lieutenant, 1 fr. ; Crépin Alphonse, sous-lieutenant, 2 fr. ; Fried Louis, adjudant, 2 fr. ; Beudet Antonin, sous-lieutenant, 2 fr. ; Velghe Marin, sergent, 1 fr. ; Pardoen Alexandre, sergent-major, 1 fr. : Letienne Pierre, caporal, 1 fr. ; Delcroix Henri, sapeur fontainier, 1 fr. ; Vlaminck Jacques, caporal chauffeur, 50 cent. ; Croquet Gustave, sapeur, 0,50 cent. ; Poulin Napoléon, sapeur, 0,50 cent. ; Mercier Eliodore, sapeur, 0,50 cent. ; Descamps Jean, clairon, 0,50 cent. ; Samaille Julien, sapeur, 0,50 cent. ; Delgrange Florentin, sergent, 1 fr. ; Facon Charles, sapeur, 1 fr. ; Dhui Arthur, caporal, 1 fr. ; Duhayon Jules, caporal, 1 fr. ; Hache Ferdinand, sapeur, 0,50 cent. ; Santré Alfred, sapeur, 0,50 cent. ; Cocheteux Jules, sapeur, 0,50 cent. ; Dhui Georges, sapeur, 0,50 cent. ; Buicourt Louis, sapeur, 0,50 cent. ; Tiberghien Louis, sapeur, 0,50 cent. ; Delgrange Désiré fils, sapeur, 0,50 cent. ; Délgrange Désiré sapeur de feu, 0,50 cent. ; Rousseau Jules, sapeur, 0,50 cent. ; Dellis Désiré, sapeur, 0,50 cent. ; Delepau Louis, caporal, 0,50 cent. ; Desmadryl Albert, sapeur, 0,25 cent. ; Vandeplassche Eugène, fourrier, 1 fr.

M. et Mme Alfred Bayart-Tacet, retordeur, 89, rue Boucher-de-Perthes, 50 fr. ; MM. Henriot Adolphe, vérificateurs de viandes, 81, rue Boucher-de-Perthes, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; La famille Vandove, instituteur, 75, rue Boucher-de-Perthes, 5 fr. ; Honorez Bonte, Ernest, 73, rue Boucher-de-Perthes, 5 fr. : Lorthois Nathalie, 71, rue Boucher-de-Perthes, 1 fr. ; Parent Charles, épicier, 69, rue Boucher-de-Perthes, 1 fr. ; Delespaul Charles, imprimeur, 67, rue Boucher-de-Perthes, 5 fr. ; Debock Théodore, représentant, 65, rue Boucher-de-Perthes, 2 fr. ; Lescieux Céran, employé, 59, rue Boucher-de-Perthes, 5 fr. ; Cousu Victor, tisserand, 63, rue du Luxembourg, 5 fr. ; Vandamme Martine, ménagère, 63, rue du Luxembourg, 1 fr. ; Cousu Jules, employé, 68, rue du Luxembourg, 1 fr. ; Tacet Augustine, couturière, rue Charles-Quint, à Croix, 0 fr. 50 ; Cousu Marguerite, couturière, rue du Luxembourg, 1 fr. ; Versement effectué par M. Charles Delesalle, assureur, 26, boulevard de la République, 3.560 pour le compte de : La Compagnie d'assurances « La Foncière Transports », 1.000 fr. ; La Compagnie d'Assurances générales maritimes, 1.000 fr. ; La Compagnie d'Assurances maritime « La Sphère », 500 fr. ; La Compagnie d'Assurances « L'Union Maritime » 500 fr. ; M. G. Laverd, courtier juré d'assurances, 10, place de la Bourse à Paris, 250 fr. ; Lui-même, 250 fr.

Total	4.964 fr. 60
Souscriptions antérieures	1.298.929 fr. 70
Total au 5 janvier 1906	1.303.894 fr. 30

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — En 1902, il y a eu dans la paroisse :

Baptêmes, 127 ; mariages, 22 ; décès, 119.

Nombre de communions, 17.000.

Le Conseil municipal se réunira, vendredi prochain, à 8 h. 1/2, à la Mairie ; parmi les questions à l'ordre du jour, il n'y a d'intéressant que le budget primitif de 1906, un nouveau projet de mise en adjudication du service de l'ébouage et le projet de transfert de l'Institut Turgot à l'ancien Collège.

Œuvre de la « Bouchée de Pain ». — Semaine du 29 décembre 1902 au 4 janvier 1903. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.272 ; enfants, 768. Total : 2.040.

Don reçu. De la Société de secours mutuels « Le Pain Quotidien », 50 kil. pain blanc.

Pianos et Harpes Pleyel. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : **Marcelli, 2, rue du Bois.**

Les accidents de travail. — Un bacleur, Jules Dupont, 17 ans, demeurant rue de Toulouse, 15, travaillant chez M. Aug. Lepoutre, rue Saint-Antoine, blessé à la jambe droite, 8 jours de repos.

— Un tisserand, Léonard Dubois, 32 ans, demeurant rue de Lannoy, 24, travaillant chez M. Augeur, rue Fosse-aux-Chênes, blessé à la main droite, 8 jours de repos.

— Adolphe Daenens, 37 ans, concierge à la Société électrique, rue Voltaire, blessé à la main droite, 8 jours de repos.

— Un homme de peine, Rémy Vandemest, 34 ans, demeurant au Haut-Judas, à Mouscron, travaillant chez MM. Vandamme et Lanselle, boulevard de Strasbourg, blessé à l'estomac, huit jours de repos.

— Un tisserand, Germain Martinache, 51 ans, demeurant à Mouvaux, rue Pasteur, travaillant chez M. Vanoutryve, blessé à l'œil droit, trois semaines de repos.

— Un fondeur, Pierre Deleye, 38 ans, demeurant rue Jacquart, cour Dhalluin, travaillant chez M. Aug. Lepoutre, rue Chapelle-Carette, blessé à la main gauche, trois semaines de repos.

— A la filature de M. Wibaux-Florin, rue Cuvelle, un homme de peine, Pierre Van Montagne, 55 ans, demeurant rue de Flandre, blessé au pied gauche, 12 jours de repos.

— Une tisserande, Marie Calteau, 35 ans, demeurant rue de Gênes, travaillant chez MM. Roussel, rue des Arts, blessée au pied droit.

— Un tisserand, Albert Bouckson, 22 ans, demeurant à Bousbecque, travaillant chez M. Aug. Lepoutre, rue de la Redoute, blessé à la jambe droite, 15 jours de repos.

— Un peintre, Henri Tiberghien, 23 ans, demeurant rue des Longues-Haies, travaillant chez M. Diagoras, rue de l'Epeule, blessé à l'œil droit, 15 jours de repos.

MM. les cambrioleurs continuent. — Un cabaret inhabité depuis trois semaines, appartenant à M. Quint, brasseur, et situé rue Lacroix, 107, a reçu la visite des cambrioleurs pendant la nuit de dimanche à lundi, car des agents de patrouille en ont trouvé la porte ouverte. Rien ne paraissait avoir été volé à l'intérieur.

Chaussures à bon marché. — Une enquête est ouverte à propos d'un vol d'une paire de chaussures d'une valeur de 12 fr. 50 commis, lundi matin, vers 7 h., par un malfaiteur inconnu, chez M. Louis Picard, cordonnier, rue de la Vigne, 90.

Beurre à bon marché. — Dans la soirée de dimanche, vers 8 h., pendant que les époux Ruisschaert, épiciers, demeurant rue Fourcroy, 14, se trouvaient dans leur arrière-boutique, des malfaiteurs leur ont dérobé, sur le comptoir du magasin, une motte de beurre du poids de 7 kilos.

Ce n'est qu'en allant servir une cliente que M. Ruisschaert s'est aperçu de ce vol.

Voir aux annonces

l'intéressante réclame M BARBRY

Jet de vitriol. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'une piqûrière, Anna Delcroix, 20 ans, demeurant rue de la Mackellerie, 12, qui le 31 décembre dernier à midi, avait jeté du vitriol sur un employé de commerce, Arthur Lecat, 23 ans, rue de Cassel, 46, qui n'a été atteint que légèrement au poignet de la main droite, mais dont les vêtements ont été brûlés.

Tentative de suicide. — Dimanche soir, vers 4 heures, un graisseur, François Verbech, 45 ans, demeurant quai de Gravelines, s'est jeté volontairement dans le canal au quai de Dunkerque. L'agent de police Leclercq de garde, au Pont Morel, prévenu aussitôt, a pu le ramener sur la berge, à l'aide d'une corde qu'il a jetée au désespéré. Verbeck a déclaré qu'il avait voulu en finir avec la vie par suite de chagrins intimes.

A coups de bâton. — Un trieur, Albert Prouvost, 21 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 347, rencontrait, dimanche soir, dans cette rue, un mécanicien, Henri Koninck, 26 ans, demeurant rue Newton, 48, avec lequel il avait eu autrefois des démêlés. Il lui asséna sur la tête des coups de bâton le blessant assez gravement à l'œil gauche.

Prouvost a été arrêté.

Ceux qui boivent trop. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Demeester Albert, 25 ans, demeurant boulevard de Belfort, 87, pour ivresse manifeste rue Sainte-Elisabeth.

Enterrements du 6 janvier. — Mme J.-B. Potage, 9 h., Notre-Dame. — M. Pierre Delannoy, 9 h., Sacré-Cœur.

A. VANACKÉRE

TAILLEUR

ROUBAIX, 33, rue du Bois, 33, ROUBAIX

Maison spécialement recommandée pour ses uniformes de Collèges et Pensionnats

DRAPERIES FRANÇAISE & ANGLAISE

Location d'Habits pour cérémonies

Maison habillant très bien à prix modéré

Etat-civil de Roubaix

NOUVEL AN Fantaisies, bonbons extra ÉTRENNES THOMAS FILS, rue du Priez, 5, pa la Gare, LILLE

du 5 janvier

Naissances. — Euphémie Van Imschoot, rue du Tilleul, 362. — Alphonse Roos, boulevard de Metz, cour D'hooge, 3. — Albert D'huist, rue de Flandre, 60. — Julienne Duret, rue de Condé, 35. — Théodore Grave, boulevard d'Armentières, 116, propriété Bayart. — Yves Rogier, rue de Lorraine, 15. — Simonne Tiberghien, rue de Tunis, 33.

Décès. — Marie Dague, 22 ans, tisserande, rue Bayard, 17. — Marie Sturbaut, 21 jours, rue de Babylone, 14. — Sophie Dutboit, 65 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Jeanne Noulin, 54 ans, ménagère, rue Delespaul, 20. — Rosalie Vaillant, 80 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Clara Plateau, 25 ans, ménagère, rue des Arts, 145. — Joseph Noyelle, 11 jours, rue du Parc, cour Vaissier, 4. — Charles Wangermez, 70 ans, cordonnier, rue Saint-Jean, 14.

Mariages. — Ferdinand Labens, 29 ans, tailleur d'habits, boulevard Gambetta, 22, et Gabrielle Heddebaut, 22 ans, piqûrière, rue de Denain, 105. — Pierre Cormant, 25 ans, apprêteur à Croix, et Jeanne Lemaire, 21 ans, repasseuse, rue de Wesquehal, 25.

Publications de mariages. — Joseph Verriest, 28 ans, préposé d'octroi, rue Labruyère et Jeanne Herbaux, 22 ans, dévideuse, rue de la Longue-Chemise, 4. — Louis Ghestemme, 25 ans, plombier, à Saint-Quentin et Hélène Damerval, 20 ans, sans profession, boulevard d'Armentières, 108. — François Vancaeneghem, 22 ans, charretier, rue Drouot, 31, et Marie Fourneau, 23 ans, soigneuse, rue Drouot. — Léon Cacheux, 26 ans, tisserand, rue des Anges, 66, et Marie Axters, 20 ans, bambrocheuse, rue Bernard, cour Trillon, 3.

Julien Delbecq, 21 ans, tisserand, rue Beaurewaert, 45 et Georgette Boijeldieu, 18 ans, ménagère, rue Beaurewaert, cour Jénart, 7. — Charles Buchez, 26 ans, tapissier-garnisseur, boul. de Mulhouse, 20 et Eugénie Pézaine, 26 ans, employée de commerce, rue Pierre-de-Roubaix, 105. — Louis Prévot, 32 ans, employé de commerce, à Croix et Zélia Carette, 36 ans, cuisinière, boul. de Cambrai, 20 bis. — Charles Palanchier, 28 ans, chauffeur au Chemin de fer du Nord, rue du Hutin, maisons Desmazières-Marchand et Marie Wanaverbecq, 21 ans, piqûrière, rue Cadeau, 103.

Louis Dekock, 26 ans, navetier, à Tourcoing, et Adeline Lerouge, 34 ans, bobineuse, rue du Caire, cité St-Henri, 8. — Octave Eggermont, 28 ans, garçon de magasin, à Mouvaux, et Sidonie Pinoie, 21 ans, piqûrière, à Wattrelos. — François Desmedt, 27 ans, teinturier à Croix et Céline Destombes, 28 ans, ménagère à Croix. — Jean-Baptiste Duquesnoy, 29 ans, domestique, rue Cicéron, 4, et Juliette Lézy, 36 ans, finisseuse, à Croix.

Hector Benoit, 25 ans, s. prof., rue de l'Ouest, 65 et Germaine Delebois, 19 ans, s. prof., rue des Champs, 40 — André Delaty, 29 ans, marchand-tailleur, rue de la Fosse-aux-Chênes, 3 et Rose Lamarque, 24 ans, s. prof., rue de Lannoy, 149. — Raymond Cottenier, 26 ans, boucher, boul. de Metz, 36 et Alida Vandenbroucke, 22 ans, couturière, à Swevegheim. — Emile Vanboutte, aide parqueteur, rue des Longues-Haies, cour Legros, 14 et Rosalie Gilmet, servante, à Roubaix.

BATISTINE

GRANDE LIQUEUR

Médaille d'Or Exp. Univ. Paris 1900

SIMONOT à Cambrai

WATTRELOS

Accident de travail. — Un feutreur, Bruno Autoen, 18 ans, demeurant au Laboureur, travaillant chez M. Allart, rue Nadaud, blessé à l'épaule gauche, 10 jours de repos.

Etat-Civil de Wattrelos

du 3 janvier

Naissances. — Germaine Matton, Houzarde. — Henri Faucart, Cauvière. — Marie Vanmeerhaeghe, Marlière. — Victor Schatteman, rue de Tourcoing. — Marthe Florin, rue du Crétinier. — Jeanne Desprez, Baillerie.

Décès. — Jean-Louis Ducaté, 17 ans et 3 mois, tisserand, rue de Tourcoing. — Théophile Bonte, 67 ans et 8 mois, sans profession, Place. — Hector Portier, 28 ans et 6 mois, tailleur d'habits, rue du Crétinier.

CROIX

Le tableau de recensement des jeunes gens de la classe 1902 est affiché à la porte de la mairie où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Le tableau comprend 126 conscrits dont 2 seulement ne savent ni lire ni écrire.

Vol. — Dans la nuit de dimanche à lundi des malfaiteurs sont entrés en escaladant le mur de clôture dans la cour de l'Hospice et ont enlevé dans le poulailler 7 poules et 1 coq.

Accidents de travail. — Arthur Hooghe, 32 ans, demeurant rue Paul-Bert, 65, à Croix, porte-bière à la brasserie Leclercq-Taffin, à Hem, s'est écrasé le pied gauche. Soins du docteur Guide, de Tourcoing ; 15 jours de repos.

— Félix Vanwolput, 45 ans, demeurant rue Tripoli, à Croix, occupé comme caoutchoutier à l'usine Vieuille et Dubois, s'est blessé au doigt. Soins du docteur Barroyer, 20 jours de repos.

— Prosper Vandendriesche, 22 ans, demeurant à Reuil (Belgique), occupé comme peigneur à l'usine Holden, s'est blessé à l'index gauche. Soins du docteur Barroyer, 15 à 20 jours de repos.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Jeanne Catteau, rue Jacquart — Pierre Claus, rue Charles-Quint, 43. — Suzanne Castelain, rue Makellerie, 1. — Rose Lefebvre, boulevard de la Chapelle, 80.

Décès. — Jeanne Libbrecht, 28 ans, journalière, rue Holden, 65.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Un tisserand, Elie Deschamps, 32 ans, demeurant rue de Leers, travaillant chez MM. Page, rue de Lannoy, blessé à la main ; quinze jours de repos.

Etat-civil d'Hem

du 15 décembre au 4 janvier

Naissances. — Wibaux Camille, Petit-Lannoy. — Maron Marie, Hempempont. — Pollet Anne-Marie, rue Poivrée. — Duquesne Emile, Petit-Lannoy. — Leclercq Paul, Hempempont.

Décès. — Mortigneu Charlotte, 91 ans, Petit-Lannoy. — Wibaux Camille, 8 jours, Petit-Lannoy. — Jacqere Alexis, 71 ans, Petit-Lannoy. — Déleplanque Angélique, 29 ans, au Civron. — Delière Benoît, 70 ans, au Rivage.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 95, Rue des Ursulines

Entrée des pigeons-voyageurs en France en 1902. — *Statistique.* — Pendant l'année écoulée il est entré en France, par notre gare, le joli chiffre de 985.170 pigeons-voyageurs, dont voici les affectations différentes :

Pour le lâcher, 826.029 ; pour le tir, 110.227 ; pour l'alimentation, 47.977 ; pour l'acclimatation, 802 et enfin pour la reproduction, 135.

Le nombre de paniers nécessaires au transport de ces pigeons a été de 23.812.

Quant au nombre de vagons qu'il a fallu employer pour loger une pareille quantité de volatiles, il a été, tout extraordinaire qu'il puisse paraître, de 825. Cela fait une jolie rame, en vérité, et représente un nombre respectable de trains complets.

Il y a eu en 1902 une augmentation sur 1901 ; elle a été de 110.838 pigeons, se répartissant comme suit : Lâcher, 80.653 ; tir, 4.719 ; alimentation, 25.165 ; acclimatation, 299 ; reproduction, 2. Le nombre d'expéditions, qui était de 3.199 en 1901, a été de 4.404 en 1902, et il a fallu employer 3.416 paniers de plus qu'en 1901.

Le nombre des entrées augmente chaque année.

Un voleur au Lycée. — Au mois d'octobre dernier, un garçon de laboratoire du Lycée se plaignit d'avoir été victime d'un vol de 20 fr. ; quelques jours après, une autre somme de 25 fr. lui fut soustraite. Il se plaignit, on fit des recherches, mais le voleur resta introuvable.

Il y a un mois, un tailleur chargé des réparations des uniformes, nommé Van Rockstael, constata que sa malle avait été fracturée et qu'une somme de 105 francs avait disparu. Les enquêtes faites dans le Lycée par le personnel et au dehors par la police demeurèrent infructueuses.

La semaine dernière, dix francs furent volés dans le bureau de l'économat. La porte d'entrée de ce bureau et le tiroir d'un secrétaire avaient été ouverts au moyen d'une fausse clef, car il n'y avait aucune trace d'effraction sur les boiseries.

Le lendemain, sur une somme de 280 francs que renfermait le secrétaire du bureau de l'économat, 40 francs avaient été volés.

Cette fois le vol se spécialisait. Les élèves étant en vacances et une partie du personnel étant sorti, les doutes se précisèrent et une surveillance fut établie.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un garçon de service, Henri Lenain, fut placé dans une pièce attenante au bureau de l'économat. Or, vers 1h. 1/4 du matin, ce garçon fut éveillé par un bruit de clef qui grinçait dans une serrure.

Il attendit un instant, puis, sortant de sa cachette, il fit irruption dans le bureau et se trouva en face du veilleur de nuit de l'établissement, qui avait ouvert un tiroir du secrétaire et fouillait un portefeuille.

Le voleur, ainsi surpris, essaya bien d'expliquer sa présence dans une salle où il n'a pas le droit de pénétrer, mais enfin il passa des aveux.

C'est un nommé Gustave Verschelde, 22 ans, employé dans l'établissement depuis un an et demi. Il a été remis entre les mains de la police.

M. Proix, commissaire du premier arrondissement, instruit cette affaire.

Dans un établissement considérable tel qu'un lycée, la fonction aussi importante que délicate de veilleur de nuit ne devrait pas être confiée à un jeune homme de 22 ans, presque nouvel arrivé dans la maison.

Il y a là un manque de prudence qui serait apprécié sévèrement par l'administration officielle si le fait s'était produit dans un collège libre.

Toutefois nous ne donnerons pas au vol qualifié, commis par le veilleur de nuit au Lycée de Tourcoing, le nom de scandale universitaire : ce serait pourtant de bonne guerre :

A la moindre escapade découverte ou même soupçonnée dans un établissement religieux, les feuilles maçonniques ne manquent pas d'étaler largement le titre de scandale clérical.

Les accidents de travail. — Désiré Vanstenbrughe, 16 ans, rameur, demeurant rue d'Alsace, a eu la main droite comprimée entre deux tambours d'une secheuse. Soins du docteur Bernard ; repos de 8 jours.

— Pierre Vandermersch, garçon boulanger, demeurant rue des Trois-Pierres, s'est fait un effort à la main droite en soulevant un panier de pâte. Soins du docteur Fichaux ; repos de 8 jours.

— Henri Delgatte, 16 ans, frappeur, rue du Touquet, 34, a été blessé à l'avant-bras droit par un cheval qui l'a serré contre un mur. Soins du docteur Dewyn ; repos de 15 jours.

— Jules Vandendricke, 17 ans, aide-couvreur, demeurant à La Martière, a passé le bras droit au travers d'un carreau en nettoyant une plateforme de vérandah. Soins du docteur Decherf qui a constaté des plaies nécessitant un repos d'environ 1 mois.

Arrestation d'une voleuse. — Marguerite-Marie Vandewalle, 20 ans, mouleuse, a été surprise, dimanche, dérobant une montre en argent à la dame Tjobelle, cabaretière, rue d'Alexandrie, 31, chez qui elle loge. Cette jeune fille est en outre accusée d'avoir, il y a trois semaines, volé une somme de 18 francs à l'une de ses compagnes d'atelier ainsi, qu'il y a quelques jours, un tablier à la femme Tjobelle.

La voleuse, qui ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés, a été mise à la disposition de M. Delattre, commissaire du IIe arrondissement, qui instruit son aff